

## Avis de publicité N° 9

Service	Institut français du cheval et de l'équitation Direction des ressources Humaines Stéphanie VIGIER Responsable Département emploi, compétences, formation Tel : 05 55 73 83 70 <a href="mailto:stephanie.vigier@ifce.fr">stephanie.vigier@ifce.fr</a>
Interlocuteurs et renseignements techniques	Pour la gestion administrative des formations : Lisa PARIS – Fanny MASSIAS Gestionnaires de formation Tel : 05 55 98 59 28/33 <a href="mailto:lisa.paris@ifce.fr">lisa.paris@ifce.fr</a> - <a href="mailto:fanny.massias@ifce.fr">fanny.massias@ifce.fr</a>  Pour toute demande de renseignements techniques : Stéphanie VIGIER Responsable Département emploi, compétences, formation Tel : 05 55 73 83 70 <a href="mailto:stephanie.vigier@ifce.fr">stephanie.vigier@ifce.fr</a>
Objet de la consultation	<p style="text-align: center;"><b>Achat de prestations de formation :</b></p> <p><b>- FIMO - Formation Initiale Minimale Obligatoire – Transports de marchandises</b></p> <p><b>- FCO - Formation Continue Obligatoire - Transport de marchandises</b></p> <p>Le présent avis de publicité a pour objet l'achat de prestations de formation au bénéfice des conducteurs de poids lourds, titulaires du permis C ou CE, de l'Établissement Public Administratif, l'institut français du cheval et de l'équitation.</p> <p><b><u>Origines de la demande :</u></b></p> <p>La directive 2003/59/CE du parlement européen et du Conseil du 15 juillet 2003, transposée en droit français par le <a href="#">décret 2007-1340 du 11 septembre 2007</a> codifié aux articles R. 3314-1 et suivants du code des transports, impose une obligation de qualification initiale et de formation continue à tous les conducteurs des véhicules pour la conduite desquels un permis de conduire C1, C1E, C, CE et/ou D1, D1E, D, DE est requis, que le transport soit effectué en compte propre ou pour le compte d'autrui.</p> <p><b><u>Objet de l'avis de publicité :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Domaine d'activité concerné : Conduite des véhicules d'un PTAC &gt; 3,5 t (marchandises)</li> <li>- Public : Agents IFCE titulaires du permis C ou CE</li> <li>- Effectifs : Potentiellement en fonction des besoins qui seront exprimés : 5 à 15 FIMO et 5 à 15 FCO. Les volumétries renseignées ont une valeur indicative et ne sauraient engager l'ifce.</li> <li>- Objectifs : Obtenir la FIMO ou la FCO pour exercer l'activité de conduite à titre professionnel dans le respect des règles de sécurité. La FCO permet au conducteur d'actualiser ses connaissances et de parfaire sa pratique en matière de sécurité et de réglementation professionnelle.</li> <li>- Conditions pédagogiques particulières : Méthodes pédagogiques adaptées à chacun alternant cours théoriques et épreuves pratiques. Mettre à disposition les moyens pédagogiques comme : salle de cours – outils pédagogiques (vidéo, fascicule illustré reprenant l'ensemble des thèmes et réglementations , livret de suivi individuel complété et remis à chaque stagiaire...)</li> </ul> <p>A l'issue de la formation, le centre délivrera au stagiaire une attestation de fin de formation et lui remettra la carte de qualification de conducteur (CQC).</p>

	<p><b>Lot 1 - FIMO - Formation Initiale Minimale Obligatoire – Transports de marchandises</b> - Formation courte de 140 heures (Article R. 3314-5 du code des transports) suivie dans un <b>centre de formation agréé</b> par le Préfet de région.</p> <p><b>Lot 2 - FCO - Formation Continue Obligatoire - Transport de marchandises</b> (Article R. 3314-10 du code des transports)  Formation d'une durée de 35 heures dans un centre de formation agréé par le Préfet de région. Possibilité d'organiser la formation en intra pour le site de Saumur.  Les 35 heures de formation sont réparties sur 5 jours avec la possibilité de fractionner en 3 jours + 2 jours dans un délai maximum de trois mois.</p>
Organisation prévisionnelle des formations	<p>France entière au plus près de nos sites IFCE</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; <a href="http://www.ifce.fr/ifce/decouvrir-institut/organisation/les-sites/">http://www.ifce.fr/ifce/decouvrir-institut/organisation/les-sites/</a></li> <li>&gt; Sites potentiellement prioritaires : Saumur – Le Pin – Uzès – Amboise -La Roche sur Yon -Rosières aux Salines – Chazey sur Ain - Besançon</li> </ul>
Pièces à fournir	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Programme détaillé de la formation.</li> <li>&gt; Offre de prix (inscription individuelle inter) sous forme de prix unitaire net hors taxe intégrant obligatoirement les frais annexes éventuels (supports, frais de déplacement du formateur...)</li> </ul>
Conditions particulières et documents obligatoires pour toute mise en œuvre d'une formation	<p>Documents à transmettre au service formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Convention de formation précisant la raison sociale, le numéro d'agrément formation, le SIRET, le code NAF, l'adresse, le téléphone et le mail.</li> <li>• RIB</li> <li>• Convocation, attestation de formation, émargement, évaluation de stage.</li> <li>• Carte de qualification de conducteur (CQC).</li> </ul> <p>Paiement par mandat administratif dans un délai de 30 jours suivant la prestation, sur présentation des livrables nommés ci-dessus.</p>
Renseignements administratifs	<p>IFCE  Service achats  Tél : 05 55 73 83 23 – 05 55 97 10 45  <a href="mailto:achats@ifce.fr">achats@ifce.fr</a></p>
Date prévisionnelle de commencement et de fin	<p>Mai 2019 au 31 décembre 2019</p>
Date limite de remise des offres	<p align="center"><b>Jeudi 11 avril 2019 à 12 heures</b></p> <p align="center"><b>Attention : tous les devis doivent être adressés de préférence par mail à :</b></p> <p align="center"><a href="mailto:drh.formation@ifce.fr"><b>drh.formation@ifce.fr</b></a></p> <p align="center"><i><u>ou par courrier</u></i></p> <p align="center"><b>IFCE</b>  A l'attention de la cellule DRH Formation  BP 6  19231 Arnac Pompadour Cedex</p>